

GRENELLE TOTALISÉ

LE 7 FÉVRIER 2012 SYLVAIN LAPOIX

L'État vient d'enterrer l'une des dernières mesures du Grenelle de l'environnement. Contre l'avis du ministère de l'Écologie, le Premier ministre a discrètement renoncé à défendre la Directive européenne sur la qualité des carburants. Avec quelques arrières-pensées pour de nouveaux gisements exploités par Total.



Dans une relative discrétion, la Directive européenne sur la qualité des carburants a été lâchée le 2 décembre 2011 par Paris, trois ans après son adoption. Fruit d'un accord avec le Parlement européen qui avait été passé le 28 novembre 2008, cette directive (ou **Fuel quality directive**, FQD) prévoyait notamment d'augmenter le coût carbone du pétrole extrait par des méthodes polluantes. Une mesure favorable **aux objectifs européens** de réduction de gaz à effet de serre mais pas aux ambitions d'augmentation de l'exploitation des très nocifs **sables bitumineux**, poule aux œufs d'or du Canada et nouvel horizon de développement pour le géant Total. À la faveur de considération pécuniaires et d'un lobbying acharné, "l'esprit du Grenelle" a cédé aux calculs de Bercy.

Garde partagée

Jusqu'ici, la directive avait montré **une résistance hors du commun aux tentatives de sape orchestrée par le gouvernement canadien**. C'est en se tournant vers les grands groupes pétroliers européens qu'Ottawa a finalement trouvé l'oreille la plus attentive. Rappelés à leurs intérêts dans les sables bitumineux, BP et Shell ont démarché eux-même leurs gouvernements respectifs, garantissant le soutien de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas au travail d'élimination de cette mesure. De son côté, la France faisait bloc, du moins en apparence.

Mais **le dernier remaniement ministériel** a rebattu les cartes du jeu en matière de carburant. Échappant à Nathalie Kosciusko-Morizet (secrétaire d'État à l'Écologie durant la présidence française de l'Union européenne), le portefeuille de l'énergie est passé du développement durable à l'Industrie.



Même si la très puissante Direction générale de l'énergie et du climat (notamment en charge d'attribuer les permis d'exploration minière) est restée en garde partagée, entre les services chargés de l'énergie et ceux chargés de l'écologie . Or, c'est précisément à cet organe qu'était confiée la négociation sur la directive qualité des carburants, comme l'un de ses responsables nous l'a expliqué :



La DGEC est en charge de la définition de la position française sur les points essentiels, qui est validée par le ministère chargé de l'énergie et le ministère de l'écologie.



Sauf qu'à la veille de la réunion du Conseil européen du 2 décembre, rien ne va plus dans la famille. Le cabinet d'Eric Besson souhaite émettre des réserves sur cette fameuse directive tandis que celui de Nathalie Kosciusko-Morizet continue de la soutenir. Faute de position commune, les deux ministres se tournent vers le cabinet de François Fillon pour un arbitrage.



Maignon tranche alors en faveur de Bercy. Lors de la réunion, les positions françaises changent alors du tout au tout. Paris s'inquiète soudain des modalités de calcul de ce

renchérissement carbone, demande une étude du coût économique de la mise en œuvre de la mesure, s'étonne du caractère "discriminant" de la directive vis-à-vis des sables bitumineux... En un mot, la délégation récite à la virgule près l'argumentaire maison **concocté par le pétrolier britannique BP pour son ministre des Transports.**

La main de l'industrie

Au même titre que BP, Total est aujourd'hui un des principaux acteurs des sables bitumineux visés par cette directive. Le pétrolier français parie notamment sur des gisements en Alberta (Canada), qui représentent **20 milliards de dollars canadiens d'investissement et emploieront 1 500 personnes à l'horizon 2020.** Même si l'Union européenne n'achète pas une goutte du pétrole de **la région prolifique d'Athabasca** pour l'instant, les acteurs du secteur ne sont pas du genre à laisser insulter l'avenir. Interrogé par OWNI, le groupe nie avoir eu le moindre contact avec le ministère de l'Industrie :

“

Nous adhérons à une idée de réduction des émissions de gaz à effet de serre mais, en l'état, la directive n'est pas appropriée : elle stigmatise les sables bitumineux par rapport aux autres bruts sur la base de calculs erronés.

”

Pour évaluer les gaz à effet de serre dégagés au moment de l'extraction, la Directive européenne sur la qualité des carburants s'appuie, comme la plupart des mesures liées aux transports dans l'Union, sur des études "well-to-wheels", c'est-à-dire "du puits [de pétrole] à la roue [de voiture]". Or, dans ce cas comme souvent, le standard utilisé est **le JEC**, un sigle réunissant le **Joint research center** (centre de recherche de la Commission), **EUCar** (lobby européen de l'automobile) et **Concawe**... la réunion européenne des entreprises pétrolières ! Total critique donc des chiffres produits par son propre lobby au niveau européen.



Et six jours après le revirement de la France sur la directive sur la qualité des carburants au Conseil européen, la filiale Total Exploration et Production Canada recevait **le dernier coup de tampon** du gouvernement fédéral canadien pour exploiter des sables bitumineux sur les 221 km² du champs de Joslyn North Mine. Un enchaînement qui n'étonne guère un diplomate proche du dossier :

“

Dans ce secteur, tout se paie cash !



Argumentaires bitumineux

Interrogée par OWNI, la Direction générale de l'énergie et du climat avait confirmé qu'en plus de Bercy et de l'écologie, elle devait en référer au Quai d'Orsay quant à l'évolution de ce dossier. Pas de trace de Total dans ces préoccupations, seulement l'épineux accord de libre échange entre l'Union européenne et le Canada qu'Ottawa refusait de signer si Bruxelles s'acharnait à vouloir pénaliser son pétrole miraculeux. Au Quai d'Orsay, un diplomate confirme avoir reçu "*des argumentaires des Canadiens sur les sables bitumineux*", documents sans rapport avec la teneur de l'accord mais qui faisaient le lien pour qui n'avait pas compris le chantage.



Grippée tout l'hiver par ces lobbying croisés, la directive rouille, voire se corrode : entre les réunions du 2 et du 19 décembre, Nathalie Kosciusko-Morizet a redemandé un arbitrage à Bercy, qui lui a de nouveau été défavorable. Pendant ce temps, au Conseil, Amsterdam détricote la directive consciencieusement, sous le regard de Juliette Renaud, qui suit le dossier pour les Amis de la Terre :



Les Pays Bas ont proposé de calculer une "moyenne globale des émissions" par pays, ce qui vide totalement la directive de son efficacité, puisque cela nécessite de nouveaux calculs pour chaque Etat et que les chiffres seront forcément lissés au final et empêcheront de favoriser la baisse de consommation de carburant très polluant.



La prochaine réunion sur la question est fixée au 23 février, "*mais la Commission a déjà calé un autre rendez-vous fin mars, ce qui laisse entendre qu'il ne va rien se passer avant*", note Juliette Renaud. A la direction générale Changement climatique de la Commission européenne, c'est le silence, pas un mot tant que les négociations sont en cours.

Photos par ©**Thomas Ball / Picture Tank**, tous droits réservés. Reportage réalisé en 2007 dans la région de FortMcMurray, Alberta, Canada.

Carte de l'état d'Alberta via **Wikimedia Commons (CC-by)**

ROMAIN PEUTIET

le 9 février 2012 - 10:13 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C'est l'article le plus incompréhensible que je n'ai jamais lu. Merci de démocratiser pour ceux qui ne connaissent pas les dossiers !

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

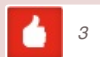
SYLVAINLAPOIX

le 9 février 2012 - 10:26 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Désolé que l'exposé n'ait pas été assez clair : qu'est-ce qui vous a échappé ? N'hésitez pas à me dire s'il y a un élément technique, réglementaire ou politique qui vous paraît flou, que je le reprenne. Merci de votre exigence !

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

BOB DENARD

le 9 février 2012 - 23:05 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Et oui pour faire du fric certains sont prêts à tout, le courrier international à publié il y a 1-2 ans un article sur les conséquences écologiques de ce type de prospection avec rejets quasi direct des eaux de traitement dans dans les rivières environnantes...

Bien sur dans notre belle Europe nous ne ferions jamais de même pour du gaz de Schistes, une agriculture plus qu'intensive, des produits chimiques présent dans l'alimentation, des ondes surpuissantes...

On m'aurait menti?

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

JEANJEAN

le 10 février 2012 - 9:25 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je ne comprends pas ce qu'un copyright vient faire ici...

Je lis Owni pour lire et pour voir autre chose, pas pour retrouver les photos de ce collectif de photographes bobos, qui parsèment déjà les pages de la presse papier.

Pouvez-vous nous expliquer la présence très désagréable de ce "©" ? A vous les studios, et encore bravo pour vos enquêtes fouillées.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

SUPERKBE

le 10 février 2012 - 18:41 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pourquoi ne pas imaginer une traçabilité pour le carburant comme cela peut se faire pour l'alimentation, les équipements divers (vêtements, électroménagers, etc.). Les producteurs seraient obligés de déclarer les diverses origines de leur carburants (pompe, fournisseurs de fuel, etc).

A l'heure des indignés, des anon's, bref, avec internet, les consommateurs responsables auraient le choix et un boycott éventuel pourrait être efficace.

Essayer de rendre le cancer mondial que devient le lobbyisme.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

3 pings

Le dernier Grenelle est tombé le 7 février 2012 - 12:02

[...] des carburants. Avec quelques arrières-pensées pour de nouveaux gisements exploités par Total. Lire l'article de Sylvain Lapoix Partagez cet article : Publié dans Non [...]

8 prix Nobel contre les sables bitumineux » revue du web, Just another weblog le 16 février 2012 - 16:00

[...] Si elle venait à être mise en place, la directive intégrerait au bilan carbone des carburants non seulement les rejets de gaz à effet de serre au moment de la combustion mais aussi au moment de l'extraction, pénalisant de nombreuses ressources non conventionnelles. Visées par le texte, les sables bitumineux constituent un nouvel Eldorado pour le Canada (où ils sont extraits) et de nombreuses entreprises pétrolières (dont Total) qui s'efforcent depuis des mois de couler la directive par un intense lobbying qui, après avoir conquis la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, a eu raison du soutien français. [...]

Dernier Grenelle « Le Gaz de schiste sur le Causse Méjean en Lozère le 7 mars 2012 - 13:49

[...] par caussemejean <http://owni.fr/2012/02/07/le-dernier-grenelle-est-tombe/> Quel avenir nous prépare t'on ??? NKM n'a plus de pouvoir... C'est E. BESSON [...]